« Wallah t’es mort ! » : des policiers du Mans (72) menacés par un homme ivre, déjà connu de la justice, qui lors de la GAV… a étalé ses excréments dans sa cellule ; relaxé pour les violences, il a écopé de 4 mois de sursis

26/02/2024 à 18h05



Il est 1 h 20, dans la nuit du 19 au 20 février 2024, quand la police intervient avenue du Général Leclerc au Mans : **une scène de violences réciproques a été signalée entre un homme et une femme manifestement alcoolisés**.

Les forces de l’ordre trouvent bien un couple en état d’ivresse et la femme s’en prend verbalement à eux. L’homme a, semble-t-il, reçu des coups de sa compagne.

Les policiers essaient de calmer la femme mais celle-ci refuse. Son compagnon s’en prend aux policiers, à son tour. L’homme saisit alors la ceinture d’un manteau et fait comme s’il allait la passer autour du cou d’un policier (…)

À l’un des agents, il lance : « **wallah t’es mort** ! » ; puis s’écrie « **je vais sortir la kalach (NDLR : le fusil kalachnikov) comme à Marseille** ! ».

Cet habitant se rebelle lorsqu’il est interpellé par les policiers. Placé en garde à vue, son comportement est tel qu’un procès-verbal d’incident est dressé. En effet, il a, entre autres, **étalé ses excréments sur les murs de la cellule dans laquelle il se trouvait en garde à vue**.

(…) « J’ai mis 24 heures à retrouver le fil de ma personne », a raconté, avec un accent marseillais, le prévenu. **Déjà connu de la justice**, son casier mentionne deux faits, notamment pour violence avec arme. (…)

Relaxé pour les violences envers sa compagne et les policiers, le prévenu a été reconnu coupable pour le reste des faits qui lui sont reprochés. Il a été condamné à 4 mois de prison entièrement assortis d’un sursis probatoire pendant deux ans.

actu.fr